

---

[Imprimer](#)

## **ZAC Rouget de Lisle à Vitry : promesse de vente pour un bâtiment dédié aux activités productives**

Image

---

**Sadev 94, aménageur de la ZAC Rouget de Lisle à Vitry-sur-Seine (Val-de-Marne), a signé avec le promoteur Alsei une promesse de vente portant sur un immeuble à construire de près de 10 000 m2 sur le lot F.**

Dédié aux activités productives, le bâtiment proposera différents plateaux, en étages et des commerces en rez-de-chaussée. « Les étages seront réservés à des petits ateliers, de l'artisanat, explique Cécile Morisson, directrice opérationnelle de Sadev 94. Nous souhaitons pouvoir offrir un nouveau produit immobilier pour ces activités qui sont souvent dans une dimension extensive et nous visons la création d'environ 200 emplois. » Les terrasses seront végétalisées et accessibles aux salariés.

---

« Ce lot est une réponse à la question du maintien en zone urbaine dense de l'activité productive. Je vise ici le tissu de PME/TPE très riche du territoire Grand-Orly Seine Bièvre », commente pour sa part Christophe Richard, directeur général de Sadev 94. Le permis de construire sera déposé à l'été avec comme objectif une mise en chantier fin 2023 et une livraison courant 2025.

## **Sogeprom sur le lot E**

Le lot F est le deuxième lot du pôle économique de la ZAC à entrer en phase opérationnelle. Le premier, le E, avait fait l'objet dès 2018 d'une promesse de vente avec Sogeprom. La vente du terrain devrait être concrétisée sous peu. Seront construits un Ehpad ainsi qu'un village artisanal. La RIVP va en effet ici dupliquer son concept de Soho (small office, home office), liant habitation et atelier.

Ces deux transactions constituent une satisfaction pour Sadev 94 qui avait, jusqu'alors, rencontré des difficultés à commercialiser les lots du pôle économique de la ZAC. « L'accélération des livraisons de logements ces dernières années – l'ensemble des 870 logements seront terminés fin 2022 – ainsi que l'arrivée du tramway T9 ont permis de crédibiliser l'intérêt de la zone pour l'activité économique », estime Cécile Morrisson. Reste à trouver preneur pour le dernier lot économique, le D, pour lequel l'aménageur réfléchit, avec la Ville, à l'orientation à donner.